

## Questions orales

[Français]

## LES PÊCHES

**M. Yvan Bernier (Gaspé, BQ):** Monsieur le Président, lors de la Conférence fédérale-provinciale des ministres des Pêches, tenue à Victoria le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le gouvernement du Québec a formellement réclamé la responsabilité de l'administration des pêches. Rappelons qu'en 1983, le gouvernement libéral avait décidé de façon unilatérale de centraliser la gestion des pêches à Ottawa.

Le ministre des Pêches peut-il nous indiquer s'il entend procéder au réaménagement des responsabilités administratives dans le domaine des pêches au Canada, et dans l'affirmative, entend-il le faire dans le sens des revendications du Québec?

[Traduction]

**L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. En fait, depuis quelques semaines ou même quelques mois, plusieurs gouvernements du Canada se sont dits désireux d'assumer une plus grande responsabilité dans la gestion des pêches, afin d'assurer la survie des stocks de poisson.

Le gouvernement du Québec est l'un de ceux qui ont exprimé cet intérêt, ayant clairement exposé sa position à une réunion des ministres, tenue à Victoria, il y a quelques semaines. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador a aussi exprimé son intérêt à l'égard de la gestion des pêches en proposant ce qu'il a appelé un modèle de gestion conjointe. Le gouvernement de Colombie-Britannique a exprimé le souhait que des commissions de délivrance de permis et d'attribution de quotas de pêche soient établies dans cette province.

Il est bon de constater le bon vouloir du nouveau gouvernement du Québec. Là-dessus je le félicite sincèrement, comme j'ai déjà félicité le ministre, qui est d'accord avec ses homologues sur la nécessité de se doter de structures efficaces au pays, compte tenu des compressions budgétaires, de trouver des moyens d'éviter les recoupements et les doubles emplois et d'adopter de meilleures politiques de gestion des pêches, le tout grâce à un effort concerté des dix provinces et du gouvernement national.

[Français]

**M. Yvan Bernier (Gaspé, BQ):** Monsieur le Président, je croyais que ma question était claire, mais je ne suis pas sûr d'avoir reçu une réponse claire.

La question est la suivante: Le ministre entend-il faire un réaménagement de l'administration de la gestion des pêches au Canada? Il y a eu des fuites dans le *Globe and Mail* il y a trois semaines. On y faisait état qu'il devait y avoir des coupures. Le Québec arrive avec une proposition.

Est-ce que le ministre entend faire des réaménagements dans la gestion des pêches, et dans l'affirmative, seront-elles dans le cadre des revendications du Québec?

[Traduction]

**L'hon. Brian Tobin (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, en collaborant avec mon collègue et les autres députés intéressés par la question des pêches, ainsi qu'avec toutes les provinces, j'ai certainement l'intention de m'attaquer directement à une réorganisation de ce secteur. Le but ultime de l'entreprise est de préserver la ressource et de veiller au respect des normes. Pour ce faire, il faut aspirer à un plus grand partage des rôles et des responsabilités avec les provinces, y compris la province de Québec. Je suis très ouvert à cet égard, et disposé à étudier la question.

Le député me demande si la proposition de l'une ou l'autre des provinces sera acceptée intégralement, sans modification et sans discussion. Ce ne serait pas conforme à l'esprit du fédéralisme d'agir ainsi. Le fédéralisme est basé sur le respect mutuel, le partage des intérêts, le dialogue et la discussion.

J'ai hâte de poursuivre les dialogues et les discussions fructueuses avec toutes les provinces, y compris le Québec.

\* \* \*

## M. ALAN EAGLESON

**M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, en mars dernier, la Chambre a appris que la GRC enquêtait sur les activités de Hockey Canada et sur M. Alan Eagleson.

Depuis, un grand jury américain a porté 34 chefs d'accusation et le Barreau du Haut-Canada, 41 plaintes contre M. Eagleson.

La GRC n'a même pas encore communiqué avec la principale source de renseignements pour le FBI et le Barreau du Haut-Canada, M. Russ Conway, de Lawrence, au Massachusetts.

● (1455)

Ma question s'adresse au solliciteur général. Comment se fait-il que la GRC n'a même pas interrogé M. Conway et pourquoi n'enquête-t-elle pas d'une façon énergique et déterminée?

**L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le solliciteur général ne fait habituellement aucun commentaire sur des enquêtes en cours. Cependant, je peux confirmer que l'enquête se poursuit. J'ai la certitude qu'elle sera menée avec le professionnalisme qui caractérise la GRC.

**M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, le solliciteur général actuel et ceux qui l'ont précédé ont fourni la même réponse chaque fois que cette question a été posée à la Chambre depuis 1992.

D'aucuns craignent que, dès que les autorités américaines demanderont l'extradition de M. Eagleson, la GRC s'y opposera en accusant ce dernier d'une peccadille.